

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140619-2014_B239-DE
Date de télétransmission : 24/06/2014
Date de réception préfecture : 24/06/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 JUIN 2014

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B239

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi et formation - Aides aux Bureaux Municipaux de l'Emploi (BME) des communes pour les actions de collaboration dans le cadre du PLIE du Pays d'Aix

Le 19 juin 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 juin 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues - CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(s) avec pouvoir :

CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à CHARRIN Philippe – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à JOUVE Mireille

Excusé(s) :

BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Michel AMIEL donne lecture du rapport ci-joint.

05_3_03

NL

BUREAU DU 19 JUIN 2014

Rapporteur : Michel BOULAN

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Emploi et formation

Objet : Aide aux Bureaux de l'Emploi (BME) des Communes pour les actions de collaboration dans le cadre du PLIE du Pays d'Aix

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Les Bureaux Municipaux de l'Emploi sont des acteurs incontournables pour le déploiement de la compétence Insertion d'un public en difficulté sur le territoire communautaire. Dans le cadre de leur rôle d'accueil et de prescription des publics vers le dispositif PLIE, ces derniers mobilisent des moyens adaptés.

Aussi, la Communauté du Pays d'Aix souhaite s'engager auprès de ces différents acteurs locaux en leur apportant un soutien financier.

Cette délibération concerne le soutien à 12 Bureaux Municipaux pour l'Emploi pour un montant total de 98.300 €.

Exposé des motifs:

L'engagement de la Communauté du Pays d'Aix dans la lutte contre les exclusions, à travers le PLIE, nécessite une forte collaboration des acteurs locaux afin que les personnes ciblées par notre action puissent en bénéficier.

En effet, le travail de repérage des participants à l'occasion de l'accueil et de l'orientation du public est essentiel, car la qualité de la prescription est une condition à la réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre de ce plan.

Cela nécessite de donner des moyens de fonctionnement appropriés aux structures qui sont en capacité d'assurer cette fonction. Les bureaux municipaux de l'emploi représentent une opportunité pour agir au plus près de nos populations et remplir efficacement ce rôle de prescripteur du PLIE.

Cette collaboration dans le cadre du PLIE implique donc :

- une participation active des agents aux réunions territoriales du dispositif,
- l'accueil et le travail en binôme avec les accompagnateurs à l'emploi de leur territoire pour diagnostiquer les difficultés des publics, étudier l'opportunité d'une orientation et rendre des services directs aux bénéficiaires dans leur recherche d'emploi.

Des informations collectives au bénéfice des agents des BME et des actions collectives de mise en relation directe avec des employeurs sont organisées avec le Service Public de l'Emploi. Ainsi, une nouvelle offre de service a-t-elle été développée à partir de ces structures de proximité, en complément du suivi réalisé par les accompagnateurs à l'emploi du PLIE.

L'aide proposée aux BME prend la forme d'une subvention forfaitaire minimum de 2.000 €, aide majorée en fonction des actions spécifiques mises en œuvre par les BME sur leurs territoires respectifs.

- **10.000 € au BME de la Commune de Bouc Bel Air** pour:
 - la mise à disposition du public d'un Atelier de Recherche d'Emploi (documentation, offres d'emploi, informatique, aides diverses),
 - l'organisation de 3 salons et de 5 petits-déjeuners à thème,
 - l'intervention d'un prestataire extérieur pour des simulations d'entretien d'embauche et accompagnement professionnel individuel (6 à 10 séances de 2 h en moyenne),
 - la mise en œuvre de l'action «pass'permis»: prise en charge maximale, après prescription d'un référent emploi, de la moitié du coût du permis pour des publics porteurs d'un projet professionnel cohérent,

- la gestion, sous couvert de l'association EGEE, d'un relais auto-entrepreneurs communautaire (espace de travail, d'information, d'accompagnement et de suivi).
- **2.500 € au BME de la Commune d'Eguilles**, pour l'organisation du « Salon de l'Orientation et de la Reconversion Professionnelle » en partenariat avec Pôle Emploi, la mission locale du Pays d'Aix et le PLIE. Cette opération constitue un temps fort basé sur une rencontre entre les demandeurs d'emploi et les différents organismes d'orientation et de reconversion professionnelle du territoire.
- **2.800 € au BME de Lambesc**, pour l'organisation d'un forum emploi destiné à rapprocher les demandeurs d'emploi avec les offres d'emploi disponibles sur le territoire.
- **2.500 € au BME de la Roque d'Anthéron** pour la mise en place de l'action «Création d'entreprise ou créer son propre emploi» qui se déroulera sur la commune, permettant d'offrir un temps fort consacré à l'information et aux conseils, auprès d'experts spécialisés.
- **8.000 € au BME des Pennes-Mirabeau** pour la mise en œuvre d'une action de formation aux NTIC, d'une durée de 12 semaines (3 sessions prévues sur 2014), à raison de 3h/semaine ayant pour but d'aider les demandeurs d'emploi à utiliser l'outil informatique dans leur recherche d'emploi: mise en page CV et lettre de motivation, insertion de photos et/ou de documents, création d'une boîte mail, initiation à Internet, visite des sites de l'emploi, inscription Pôle Emploi, télé candidature,

Le BME des Pennes-Mirabeau a organisé, en janvier, février et mars 2014, des réunions d'information collectives et de recrutement (Randstad notamment pour la Société Easydis Les Milles et Vitrolles), mais également des entretiens individuels réalisés par Pays d'Aix Initiatives sur la thématique «Création d'entreprise».

Il projette également d'organiser au cours de l'année :

- * un forum de l'Industrie en collaboration avec Pôle Emploi Marignane et la Mission Locale (05 juin 2014),
- * un forum du commerce, de la distribution, de l'hôtellerie et de la restauration en partenariat avec la ville de Cabriès, les Pôles Emploi de Gardanne, Aix et Marignane (Automne 2014),
- * l'action «Markethon» (7ème édition) le 16 octobre 2014.
- **12.000 € au BME de Meyreuil** pour l'organisation du 8ème forum emploi, courant quatrième trimestre 2014, organisé en partenariat avec la Pépinière d'entreprises innovantes.

- **3.500 € au BME de Peyrolles-en-Provence** pour la mise en place d'ateliers de confiance en soi en direction des publics en grande difficulté. L'objectif de cette action est d'apporter une nouvelle palette d'outils pour une plus grande autonomie dans la recherche d'emploi.
- **3.000 € au BME de Rognes** pour le renouvellement de son action «Atouts Emploi». L'objectif est de consacrer une journée aux démarches administratives du demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi, telles que la lettre de motivation, la rédaction de CV, préparation aux entretiens d'embauche,
- **2.500 € au BME de la Commune de Saint Cannat** pour l'organisation de l'opération «Dynamic' Emploi», action qui se déroule sous la forme d'un rallye emploi et qui a pour objectif la rencontre entre les entreprises locales et les demandeurs d'emploi.
- **3.000 € au BME de Simiane-Collongue** pour la poursuite de l'action «Valorisation de l'image à destination des demandeurs d'emploi» initiée par le BME de Simiane-Collongue en 2009. Pour mémoire, rappelons que ce dernier propose aux personnes qui ont tendance à se désinvestir de leur image et de leur apparence, par le biais d'une conseillère en image (fonctionnaire territorial à hauteur de 10% de son temps de travail), un bilan d'image, suivi d'un relooking visage et silhouette, afin de leur permettre de mettre toutes les chances de leur côté face à un employeur. Les bénéficiaires de cette action sont les publics en suivi emploi de la commune et de la CPA.
- **30.000 € au BME de Vitrolles** d'une part pour son action dédiée au développement de la création d'entreprise bénéficiant à des participants du PLIE, d'autre part, pour l'organisation de manifestations, telle que celle portée par le CIRFA et enfin le deuxième forum généraliste «Emploi Dynamics» qui aura lieu en Octobre/Novembre prochain.

Afin de permettre le versement des subventions, il sera préalablement demandé à chaque commune de délibérer, afin d'autoriser la signature et la mise en œuvre d'une convention de partenariat avec la CPA dans le cadre du PLIE.

Par ailleurs, la commune de Saint-Paul-lez-Durance a fait le choix d'externaliser son Bureau Emploi en s'appuyant sur l'association «Paul-Emplois». Aussi il est proposé de verser une subvention de 3.500 € au bénéfice de cette association.

De plus, en juin 2014, l'association «Paul-Emplois» se propose d'organiser un forum «Recrutement, Formation, Reconversion» avec les entreprises sous-traitantes d'ITER-CEA. Sur une journée, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les publics en recherche de formation pourront rencontrer une trentaine d'entreprises. Il est attendu entre 300 et 600 visiteurs. Il vous est proposé d'accorder pour cet événement une aide financière à hauteur de 6.200 €.

Le montant total de la subvention accordée à «Paul-Emplois» s'élève à **9.700 €**.

Cette collaboration dans le cadre du PLIE nécessite également une bonne connaissance des problématiques de ce public, ainsi que le déploiement de services adaptés à leur recherche d'emploi et préalablement à leur orientation professionnelle.

C'est pourquoi, désireux d'optimiser les compétences de leur agents dans ces domaines, 8 BME souhaitent s'abonner ou renouveler leurs abonnements aux logiciels «PASS'AVENIR» (logiciel de travail sur le projet professionnel) et «TRANSFERENCE» (logiciel sur l'analyse et le transfert de compétences). Ces outils permettent de répondre aux besoins d'un public en quête d'un projet professionnel ou d'une reconversion nécessaire à son insertion et d'optimiser la qualité des services de proximité proposés par les Bureaux Municipaux de l'Emploi à la population locale. Le coût de cet abonnement s'élève à 1.100 € par BME, soit **8.800€**.

Visas :

Vu l'exposé des motifs;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

Vu l'avis de la Commission du Développement Economique et de l'Emploi du 27 mai 2014;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions détaillées dans le tableau ci-dessous pour un montant total de 98.300 € ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération;
- **DIRE** que les dépenses en résultant concernant l'association Paul Emplois seront imputées pour un montant de 88.600 € sur la ligne budgétaire 90-657341 (service 8), qui présente les disponibilités suffisantes;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront imputées pour un montant de 9.700 € sur la ligne budgétaire 90-6574 (service 8), qui présente les disponibilités suffisantes;

- **DIRE** que ces subventions, quel qu'en soit le montant, feront l'objet d'un seul versement.

Bénéficiaire	Subvention de fonctionnement proposée en 2014	Abonnement «Pass'Avenir» et «Transférance»	Total subvention
Bouc Bel Air	10.000		10.000
Eguilles	2.500	1.100	3.600
Lambesc	2.800	1.100	3.900
La Roque d'Anthéron	2.500	1.100	3.600
Les Pennes Mirabeau	8.000		8.000
Meyreuil	12.000		12.000
Peyrolles	3.500	1.100	4.600
Rognes	3.000	1.100	4.100
Saint Cannat	2.500	1.100	3.600
Simiane Collongue	3.000	1.100	4.100
Vitrolles	30.000	1.100	31.100
TOTAL	79.800	8.800	88.600
Association Paul Emplois	9.700		9.700
TOTAL	89.500	8.800	98.300

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi et formation - Aides aux Bureaux Municipaux de l'Emploi (BME) des communes pour les actions de collaboration dans le cadre du PLIE du Pays d'Aix

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



23 JUIN 2014